



CHAMADES, LES AMIS DE L'ORGUE DU TEMPLE DE SANARY

Association loi de 1901 enregistrée en préfecture le 18 janvier 2024 sous le numéro W832021814

41 Impasse Maximilien Sully – 83110 Sanary sur Mer

Tél. 07 61 98 59 17

e-mail : chamadesorguesanary@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION / RENOUVELLEMENT / DON ANNÉE 2025

L'association **Chamades, les Amis de l'Orgue du Temple de Sanary** est une association loi de 1901, à but non lucratif. Elle a pour objet la construction et la mise en valeur d'un orgue combinant l'instrument en place dans le temple de Sanary et l'orgue construit au fil du temps par le pasteur Pierre Vallotton. Le nouvel orgue dont la construction sera confiée à un facteur d'orgues répondant à des critères des plus exigeants, par la mise en valeur du patrimoine culturel et instrumental qu'il représente, contribuera au rayonnement de la musique d'orgue à Sanary-sur-Mer et sa région au travers d'activités culturelles, culturelles et pédagogiques.

L'association, reconnue d'intérêt général, peut émettre un reçu fiscal valant réduction de l'impôt sur le revenu. Le soutien financier du plus grand nombre est indispensable à la réalisation de ce projet.

Vos informations

Nom : Prénom :

e-mail : Tél :

Adresse :

Nom : Prénom :

e-mail : Tél :

Adresse :

Cotisation	Individuelle	Couple
Adhésion simple	20 €	30 €
Don libre	€ (sans adhésion)	
Don de soutien	entre 50 € et 500 € (adhésion incluse)	
Membre bienfaiteur	500 € et plus (adhésion incluse)	

Règlement : Montant :€ ☐ Chèque à l'ordre de **Chamades, les Amis de l'Orgue du Temple de Sanary**
☐ Virement bancaire IBAN FR76 3000 4011 3400 0101 9286 204
☐ Espèces

➤ Retournez votre bulletin complété et signé à :
Chamades, Les Amis de l'Orgue du Temple de Sanary 41 impasse Sully 83110 – Sanary-sur-Mer (France)

Déclaration de confidentialité :

Le fichier des adhérents de l'association est géré par un logiciel, hébergé sur un serveur privé et sécurisé, en France. Il est destiné à suivre le nombre d'adhérents de l'association et à les contacter au besoin (convocation à l'assemblée générale, informations concernant la vie de l'association, envoi du programme d'événements et concerts, etc...).

Les données sont conservées pendant 1 mois à compter du départ du membre de l'association. Vous pouvez à tout moment être retiré du fichier, par simple demande au bureau de l'association. En adhérant vous acceptez de recevoir la lettre d'information et que vos données soient traitées conformément à la déclaration de confidentialité.

Date : Signature(s)